



## Installer et mettre en œuvre l'enseignement optionnel d'arts plastiques

### Partie 2 : recommandations pédagogiques des programmes, infographie de quatre exemples de propositions de pistes de travail

#### Mots-clés

Compétences travaillées ; Questionnements ; Composantes plasticiennes, théoriques, culturelles ; Pratique sensible ; Projet ; Domaines d'étude ; Situation de pratique, de projet ; Pistes de travail ; Recommandations pédagogiques ; Invention de l'enseignement ; Intention de l'enseignant

## Présentation

Cette ressource fait partie d'un ensemble de deux documents soulignant des spécificités de l'enseignement optionnel d'arts plastiques<sup>1</sup>.

Dans le contexte des réformes de la structure du lycée et de l'organisation du baccalauréat, il apparaît en effet utile de bien situer l'enseignement optionnel au regard de l'offre globale des enseignements au lycée comme de celui de la spécialité.

Il s'agit de cultiver, dans les contextes propres à chaque établissement, des dynamiques pédagogiques mobilisatrices pour les élèves, utiles à leur parcours de formation, faisant droit aux dimensions sensibles et artistiques comme aux compétences liées dont ils ont choisi d'enrichir leur scolarité.

## Introduction

Soutenant dans leur forme et leurs orientations la liberté pédagogique, les programmes engagent en retour une plus grande autonomie et responsabilité de l'enseignant dans la construction d'une formation plasticienne au lycée. À cette fin, plutôt que de proposer des questionnements disciplinaires et des thématiques différents, cloisonnant la spécialité et l'enseignement optionnel, pouvant les enfermer dans des conceptions des arts plastiques trop distinctes, ils installent une « matrice » commune. Prolongeant l'enseignement conduit au cycle 4, cette matrice est un gage de cohérence structurelle et conceptuelle entre le collège et le lycée.

Pour développer la dynamique d'un enseignement optionnel attractif et mobilisateur pour les élèves, les initiatives et les dynamiques pédagogiques du professeur sont aussi décisives que la « lettre » des programmes. Elles le sont également pour rendre opérantes des complémentarités fructueuses entre les enseignements de spécialité et optionnel, pour rechercher des effets de levier entre l'un et l'autre,

<sup>1</sup> Installer et mettre en œuvre l'enseignement optionnel d'arts plastiques. Partie 1 : visées et dynamique pédagogique spécifique, équilibre des composantes de formation ; Partie 2 : recommandations pédagogiques des programmes, infographie de quatre exemples de propositions de pistes de travail.

pour différencier quand de besoin les projets et les apprentissages pour les élèves qui seront en mesure de cumuler les deux offres.

Des stratégies d'apprentissage spécifiques sont à mettre en œuvre. Certaines approches pédagogiques sont notamment induites par la structuration même des tableaux présentant les champs de questionnements à travailler. Elles devront travailler avec diverses contraintes ou opportunités locales.

## Rappels d'éléments du programme relatifs à la dynamique pédagogique

- Dans la partie « **Présentation** » des questionnements, le programme de l'enseignement optionnel dispose que :

*« À partir des **domaines d'étude** structurant les **champs de questionnements**, des **situations de pratiques et de projets** sont à mettre en place. Cet ensemble garantit les éléments communs de la formation en arts plastiques et assure la continuité avec l'enseignement dispensé au collège. **Des questionnements à déduire sont associés**. Le professeur n'a pas à les traiter de manière exhaustive. Il opère des choix parmi ceux-ci, en fonction de leur correspondance aux projets développés, aux apprentissages conduits et aux découvertes des élèves. »*

- La partie « **Situations pédagogiques** » renforce cette approche :

*« [...] la situation d'atelier est cultivée » ; « Observant et accompagnant les pratiques et les démarches des élèves, il [le professeur] **introduit progressivement de nouveaux savoirs**. Il élargit les approches et apporte de nouveaux outils. Il **enrichit et étaye le travail de chacun par des apports techniques, méthodologiques et culturels réguliers**. »*

## Les recommandations pédagogiques des programmes ne sont pas accessoires

### Des indications sur des orientations nouvelles et des réajustements

Si les compétences travaillées et les champs de questionnements sont des composantes communes à tous les programmes d'arts plastiques du lycée, les autres parties du texte — préambule, situations pédagogiques, etc. — ne sont pas accessoires. Elles doivent être envisagées et pesées.

Sous-tendues par nombre d'éléments pédagogiques et didactiques propres à la discipline et inscrits dans une continuité, elles engagent en effet des adaptations ou des reconfigurations du parcours du lycéen.

Il s'agit parfois :

- d'orientations nouvelles au lycée :  
par exemple, l'introduction de la compétence « Exposer » soutient une boucle pédagogique plus complète entre savoirs liés à la pratique réflexive des arts plastiques, démarche de projet, théorisation et étayages culturels en renforçant dans les programmes — par l'expérience éprouvée des élèves — l'attention à la réception de la production et de l'œuvre plastique ;
- de réajustements nécessaires :  
par exemple, les nouveaux programmes marquent une attention spécifique au travail d'analyse d'œuvres qui doit régulièrement être conduit, aux places et aux dynamiques de la culture artistique, de l'oral comme de l'écrit.

En l'espèce, la réflexion sur les questionnements des programmes de l'enseignement optionnel gagnerait à ne pas négliger les indications importantes figurant dans la partie « **Situations pédagogiques** ». Celles-ci contribuent à différencier la conduite de l'enseignement optionnel par rapport à celui de la spécialité.

Solidement ancrées sur la didactique de la discipline, les approches à soutenir peuvent ainsi accompagner deux objectifs stratégiques pour les professeurs :

- cultiver l'attractivité des arts plastiques pour tous les élèves, et en particulier en classe de 2<sup>DE</sup> où ils doivent déterminer des choix de spécialités ou de poursuite de l'enseignement optionnel ;
- développer des complémentarités — nécessaires et gages de cohérence — entre l'enseignement optionnel et celui de spécialité, notamment pour les élèves qui seraient en mesure de pouvoir les cumuler.

## Rappels des principales recommandations pédagogiques des programmes de l'enseignement optionnel

### Sous l'angle de principes généraux

« [...] la situation d'atelier est privilégiée. »

« Le projet de l'élève est central qu'il soit individuel ou collectif. »

« Observant et accompagnant les pratiques et les démarches des élèves, il (l'enseignant) introduit progressivement de nouveaux savoirs. Il élargit les approches et apporte de nouveaux outils. Il enrichit et étaye le travail de chacun par des apports techniques, méthodologiques et culturels réguliers. »

« La qualité des réalisations, des projets et des démarches est l'objet d'une attention constante (cohérence entre les intentions et les pratiques, maîtrise des langages, des moyens et des techniques engagés, efficacité des dispositifs de présentation...). »

### Culture artistique

« En classe de seconde, le professeur poursuit l'approche conduite au cycle 4, en arts plastiques comme dans la transversalité associée à l'enseignement d'histoire des arts. Il favorise les mises en relation entre les questionnements travaillés dans les pratiques des élèves et des œuvres de référence observées, certaines étant plus précisément étudiées. » ; « En classe de première, l'approche poursuit celle de l'option en seconde. » ; en terminale, le professeur « élargit les approches et apporte de nouveaux outils. Il étaye et enrichit le travail de chacun par des apports techniques, méthodologiques et culturels réguliers. »

### Analyse d'œuvres

« Une méthode d'analyse de l'œuvre d'art, plus largement de l'image et de la production plastique, se structure dès la classe de seconde. Elle mobilise et croise différentes approches : analyse comparative, questionnement collectif, recherches documentaires, travaux pratiques ou exposés. »

### Rencontre avec l'œuvre

« Ce travail s'opère selon deux perspectives qui, sans se confondre, s'articulent et mobilisent des compétences complémentaires :

- présenter à un public sa production plastique, dans des formes diverses et comme composante d'une formation plasticienne ;
- chaque fois que possible, exposer des œuvres d'art et proposer la rencontre avec l'artiste comme dynamique d'un projet et modalité d'une expérience esthétique, culturelle et sociale ouverte à la communauté éducative. »

## Une entrée dans les connaissances et la mobilisation des compétences à partir de situations de pratique et de projet

### Dans l'enseignement optionnel, les savoirs sont principalement déduits de l'activité plasticienne

Il importe de conduire l'enseignement optionnel en accueillant les appétences des élèves, l'hétérogénéité potentielle de leurs représentations sur la discipline et les arts en général, la diversité de leurs attentes. Il s'agit

de s'appuyer en premier lieu sur ces motivations et les dynamiques qu'elles engagent pour construire un parcours ouvert et structuré, équilibrant les dimensions d'épanouissement personnel et d'apprentissage, ne négligeant pas la découverte de pratiques nouvelles et d'œuvres, l'apport régulier de connaissances, le travail sur le recul réflexif et l'esprit critique.

L'ordonnement des questionnements n'est alors pas de même nature entre l'enseignement optionnel et l'enseignement de spécialité. Pouvant se cumuler, il invite à des mises en relations différentes aux savoirs :

- **l'enseignement optionnel** privilégie l'entrée dans les connaissances et la mobilisation des compétences **à partir de situations très ouvertes de pratique et de projet**, proposées par l'enseignant ou — selon le degré de maturité et d'autonomie de la classe — progressivement co-construites entre lui et les élèves. Sous la conduite pédagogique du professeur et selon sa stratégie, les savoirs relatifs aux questionnements des programmes **sont déduits de l'activité plasticienne** ;
- **l'enseignement de spécialité** conduit les élèves **à investiguer a priori**, et par des approfondissements successifs — permis à l'échelle du cycle terminal et au moyen d'un programme de cycle couvrant la première et la terminale — de grandes problématiques fondamentales de la création artistique en arts plastiques. L'activité plasticienne, l'engagement progressif dans la théorisation, le parcours de culture artistique **sont des leviers d'une approche plurielle, complémentaire et équidistante du fait artistique en arts plastiques**.

Enseignement optionnel			
Ce qui fait obligation dans les programmes de seconde, première et terminale		Ce qui dans les programmes engage des choix, des initiatives, des modulations, des apports de la part de l'enseignant	
Les domaines d'étude	Les questionnements déclinant les domaines d'étude	Les situations de pratique, de projet	Les questionnements à déduire
Ces domaines d'étude et les grands questionnements disciplinaires qui les déclinent <b>sont obligatoirement travaillés</b> ; ils forment une <b>trame commune</b> à tous les enseignants, dans tous les lycées et pour tous les élèves.		Les situations de pratique, de projet sont des <b>propositions</b> ; elles permettent <b>d'ancrer l'invention de l'enseignement et les intentions de l'enseignant</b> au droit de savoirs disciplinaires et de grands enjeux repérables dans la création artistique.	Les questionnements dits à déduire fournissent des <b>propositions de questionnements disciplinaires plus spécifiques, non exhaustifs, non limitatifs, non obligatoires</b> ; ils sont dégagés des apprentissages conduits dans le cadre des situations de pratique, de projet.
Ils sont <b>communs</b> (à quelques détails près) à l'ensemble des programmes de l'enseignement optionnel, de la 2 <sup>DE</sup> à la 1 <sup>LE</sup>		Presque toujours spécifiques à chaque programme de l'enseignement optionnel, de la 2 <sup>DE</sup> à la 1 <sup>LE</sup> , les situations de pratique, de projet sont un cadre de référence pour l'enseignant qui <b>peut librement</b> y opérer des choix, y penser des articulations, des croisements, des apports, etc.	L'enseignant <b>peut librement</b> les mobiliser, les enrichir, les diversifier, les compléter, etc.

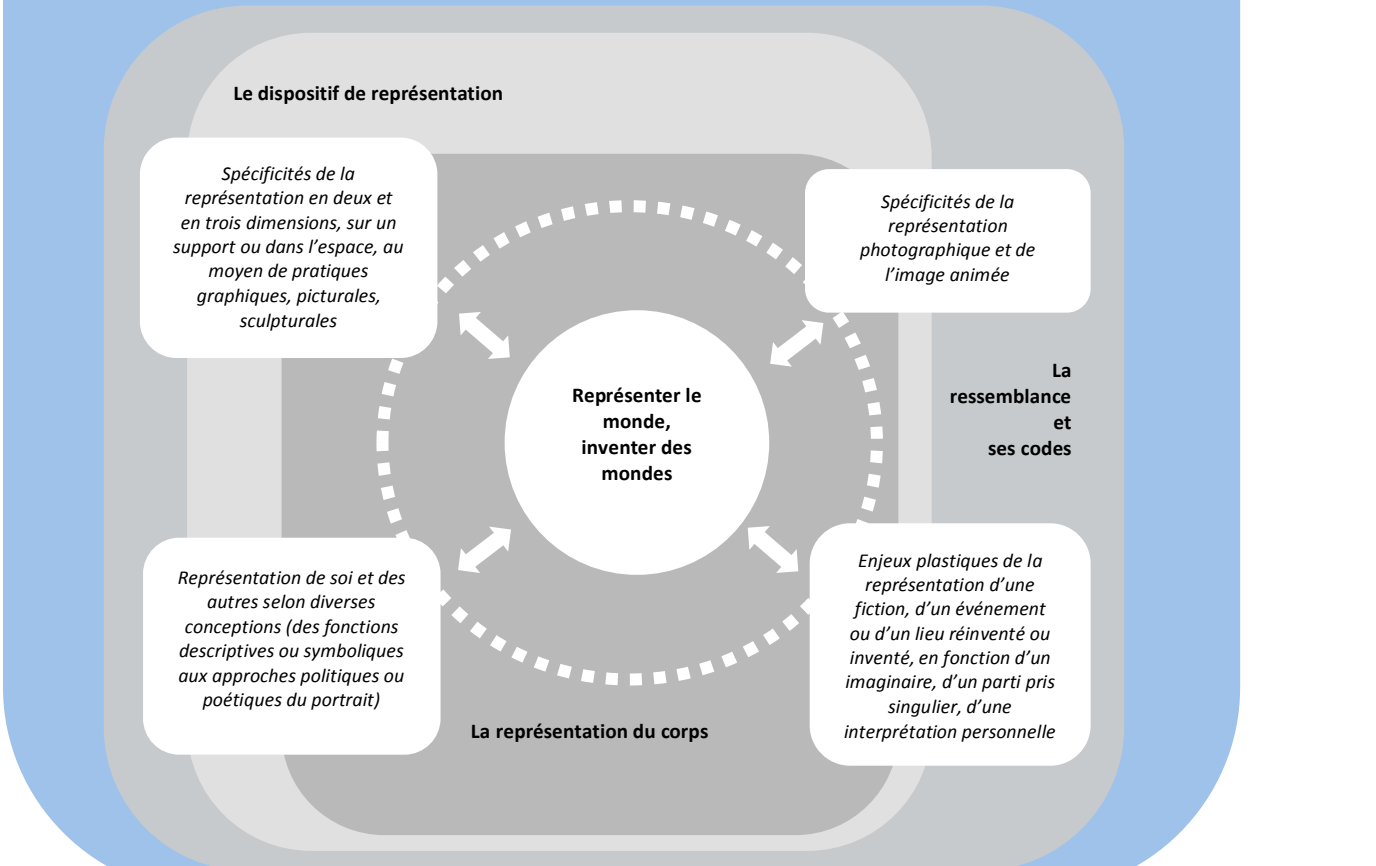
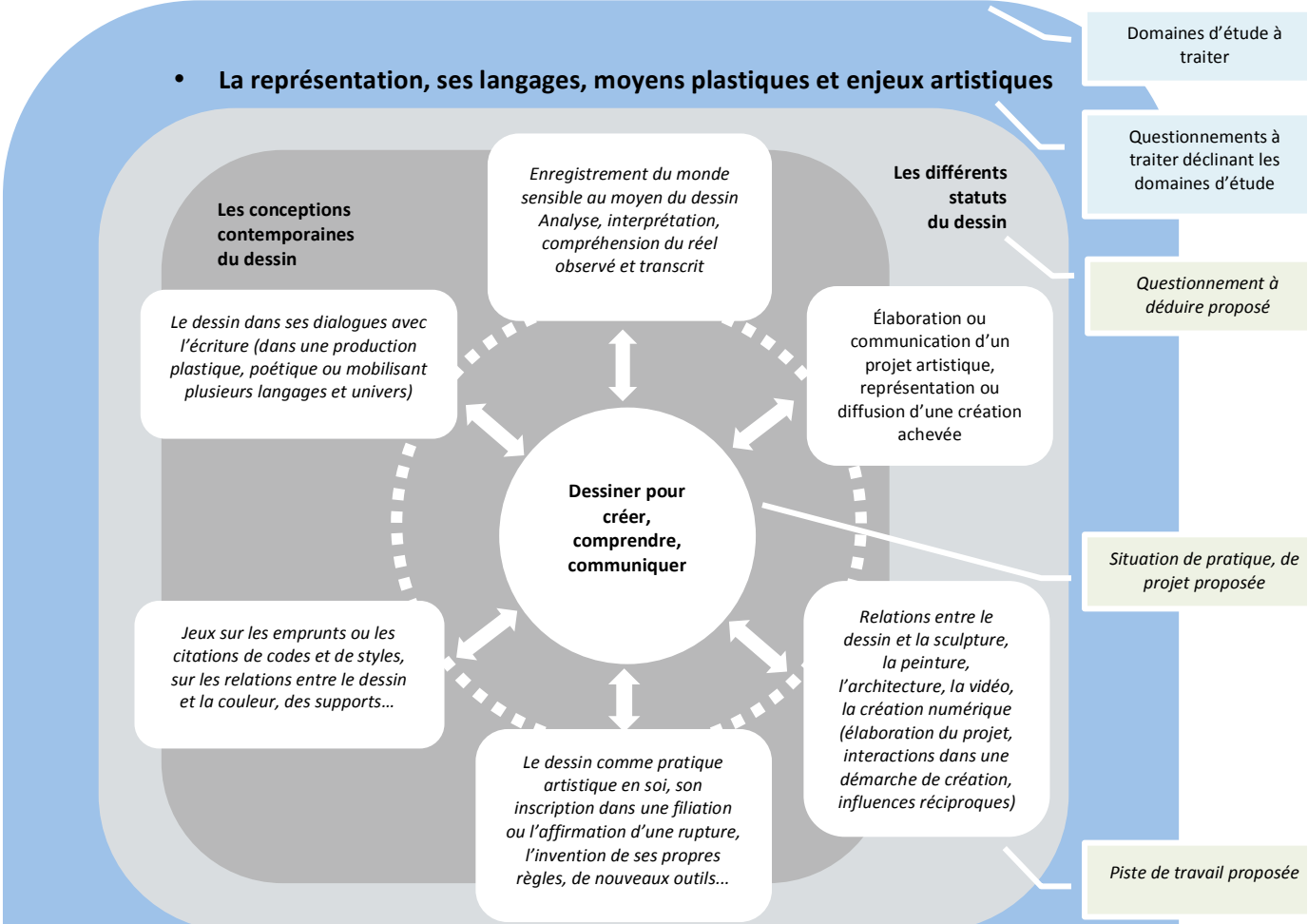
### Quatre exemples en seconde des liens entre les pistes de travail proposées des programmes et situations de pratique, de projet

Les programmes de seconde et de première proposent en annexe des pistes de travail. Celles-ci n'ont aucun caractère prescriptif. Liées aux propositions de questionnements à déduire, elles les environnent pour en souligner la portée, la diversité des enjeux, la pluralité des approches possibles. Elles visent de la sorte à faciliter l'appropriation des champs de questionnements des programmes.

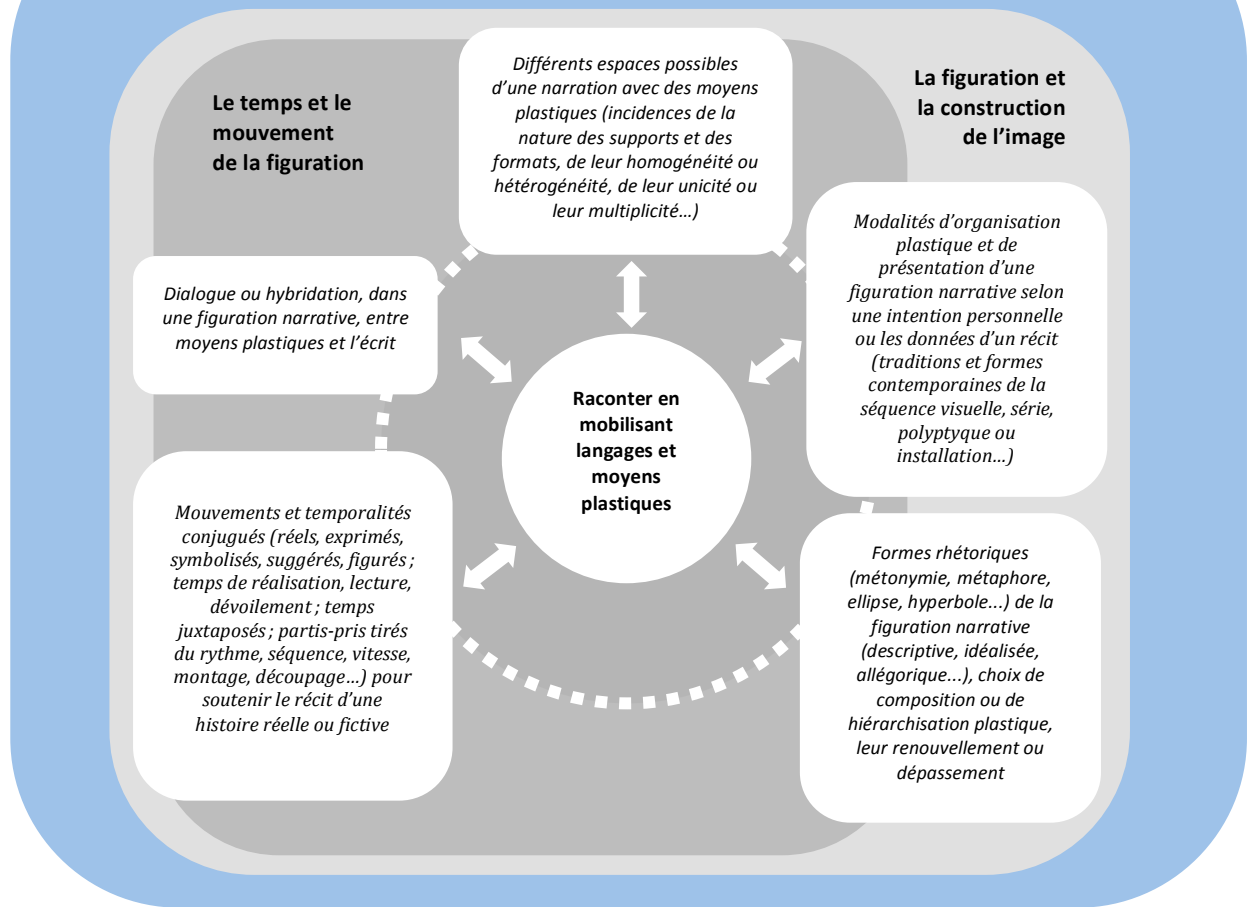
Les quatre infographies ci-dessous présentent selon quelles dynamiques ces pistes de travail correspondent à des savoirs disciplinaires et des compétences mobilisées par des situations de pratique, de projet ; elles-mêmes enrichissant et structurant l'approche des domaines d'étude déclinés en grands questionnements.

**DOMAINES DE L'INVESTIGATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES LANGAGES ET DES PRATIQUES PLASTIQUES**

• **La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques**



• **La figuration et l'image**



• **La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre**

